



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 31 janvier 2023
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2022.
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Renouvellement des polices d'assurances bateaux, biens et bris de machines pour 2023-2024
 - 6.2 Octroi des contrats suivants :
 - 6.2.1 SA-8-TDI-22-GL Renouvellement du contrat d'entretien et de support applicatif 2023 - PG Solutions inc.
 - 6.2.2 SA-2-POL-22-GL Renouvellement d'entretien de la plateforme de sécurité publique « Emergensys »;
 - 6.3 Demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation d'une indemnité supplémentaire dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2022 et 2023;
 - 6.4 Demande de traitement équitable au ministre de la Sécurité publique – Financement du Service de police de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
 - 6.5 Demande à l'Union des municipalités du Québec – Participation de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu aux activités réservées aux grandes villes;

- 6.6 Vente d'une partie du lot 6 492 006 du cadastre du Québec;
- 6.7 Acquisition des lots 3 266 487, 3 266 536 et 3 266 611 du cadastre du Québec situés en secteur de conservation;
- 6.8 Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique multicaserne avec la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur et abrogation de la résolution CM 20221122 13.3;
- 6.9 Modification au tableau des comités du conseil municipal – Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu;
- 6.10 Vente d'une partie du lot 6 327 461 du cadastre du Québec à CODAPEX IMMOBILIER INC.;
- 6.11 Vente d'une partie du lot 6 413 539 du cadastre du Québec à GESTION IMMOBILIÈRE 1977 INC.;
- 6.12 Location d'une partie du lot 3 699 292 du cadastre du Québec à 915-925, boulevard Séminaire Nord;
- 6.13 Signature d'un bail pour la location du lot 4 270 896 du cadastre du Québec à des fins de stationnement;
- 6.14 Mandat à la firme DHC Avocats pour représenter les intérêts de la Ville dans le dossier SAI-M-319186-2210 (170, rue Moreau);
- 6.15 Mandat à la firme DHC Avocats pour représenter les intérêts de la Ville dans le dossier SAI-M-318820-2210 (855, boul. Séminaire Nord);
- 6.16 Vente du lot 6 533 489 du cadastre du Québec à « 9471-5950 Québec inc. » et établissement d'un servitude;
- 6.17 Mandat à la firme DHC Avocats pour représenter les intérêts de la Ville dans le dossier SAI-M-318900-2210 (605 à 645, Pierre-Caisse);
- 6.18 Mandat à la firme DHC Avocats pour représenter les intérêts de la Ville dans le dossier SAI-M-318902-2210;
- 6.19 Lots assujettis au droit de préemption – secteur du Vieux-Saint-Jean;
- 6.20 Dépense supplémentaire à la firme Norton Rose Fulbright;
- 6.21 Mandat à la firme d'avocats Tremblay Bois pour représentation des intérêts de la Ville dans le dossier 755-17-003548-222;
- 6.22 Octroi de l'aide financière du programme d'appui aux entreprises commerciales du Vieux-Saint-Jean;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;

8. Ressources humaines

- 8.1 Nomination au poste de « Chef de division - Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux;
- 8.2 Adoption du nouvel organigramme de la division du développement économique;

- 8.3 Prolongation du contrat de travail au poste de « Contremaître - Parcs et espaces verts » au Service des travaux publics;
- 8.4 Nomination au poste de « Contremaître - Eau potable » au Service des infrastructures et gestion des eaux;
- 8.5 Nomination au poste de « Chargé de projets - Parcs et espaces verts » au Service des travaux publics;
- 8.6 Adoption du nouvel organigramme au Service des technologies de l'information;
- 8.7 Adoption du nouvel organigramme au Service des travaux publics;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Renouvellement de l'entente du Projet Réso-vélos 2023-2024-2025 mis en place par l'organisme Carrefour jeunesse-emploi comtés Iberville/St-Jean;
- 9.2 Mise à jour du Cadre de référence pour les grands événements;
- 9.3 Désignation d'un responsable du dossier Destination Saint-Jean-sur-Richelieu;
- 9.4 Adoption du Plan d'action ACCESSIBILITÉ 2022-2023 visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées;
- 9.5 Signature d'un protocole d'entente avec les sociétés RÉ:SONNE et SOCAN;
- 9.6 Signature d'un protocole d'entente avec l'organisme Groupe Icare - Courses thématiques – Demi-marathon de Saint Jean-sur-Richelieu 2023 – 1^{ère} édition;
- 9.7 Octroi d'un contrat de gré à gré pour des services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité – SA-5-LOI-22-GR - Implantation d'un nouveau complexe aquatique et sportif;
- 9.8 Signature d'un protocole d'entente avec la Corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu;

10. Infrastructures et gestion des eaux

10.1 Octroi des contrats suivants :

10.1.1 SA-5-INF-22-P Services professionnels – Plans et devis
Remplacement du cabinet
d'alimentation principal et des centres
de contrôle des moteurs (CCM) de
l'usine de filtration de la rive Ouest;

10.2 Signature d'un avenant à l'Entente de collaboration avec le ministère des
Transports et de la Mobilité durable - Travaux de reconfiguration de
l'intersection du chemin des Patriotes Est et de l'avenue Conrad-Gosselin
et travaux connexes - ING-752-2015-010;

11. Toponymie et circulation

12. Travaux publics

12.1 Octroi des contrats suivants :

12.1.1 SA-34-TP-22-P Services d'inspection des bornes
d'incendie (2023-2025);

12.1.2 SA-50-TP-22-P Fourniture et livraison d'un (1) camion de
type châssis cab de catégorie « cabine
simple » neuf 2022 ou plus récent;

12.1.3 SA-32-TP-22-P Travaux de peinture de bornes
d'incendie (2023-2025);

12.1.4 SA-29-TP-22-P Fourniture et livraison de
cinq (5) véhicules utilitaires sport (VUS)
neufs 2022 ou plus récents (2 lots);

12.1.5 SA-30-TP-22-P Fourniture et livraison de
trois (3) camions « 10 roues » avec
équipements de déneigement neufs
2023 ou plus récents (2 lots);

12.2 Dépense supplémentaire à la firme Baillargeon Division Matériaux inc.;

13. Sécurité publique

13.1 Signature d'un protocole d'entente entre le Centre intégré de santé et de
services sociaux de la Montérégie-Centre et la Ville de Saint-Jean-sur-
Richelieu;

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 14.1.1 DDM-2022-5378 Immeuble situé au 365, avenue Landry - Autoriser l'aménagement d'un bâtiment principal dérogeant au ratio de cases de stationnement;
 - 14.1.2 DDM-2022-5308 Immeuble situé au 460, avenue Larivière Autoriser la construction d'un abri d'auto dérogatoire;
 - 14.1.3 DDM-2021-5049 (retour) Immeuble situé au 475, rue de l'Allier Autoriser l'ajout de trois bâtiments d'habitations multifamiliales et l'aménagement de terrain dont le nombre de case et la superficie des remises dérogent aux normes;
 - 14.1.4 DDM-2022-5284 Immeuble situé au 9-11 rue Tessier Autoriser une opération cadastrale pour permettre la création de deux lots dérogatoires;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2020-4736 (retour) Lot 3 978 283, boulevard d'Iberville;
 - 14.2.2 UC-2020-4774 Immeuble situé au 353, rue Adrien-Fontaine;
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 1) PIA-2021-5048 (retour) Immeuble situé au 475, rue de l'Allier Autoriser la construction de trois bâtiments résidentiels multifamiliaux et l'aménagement de terrain en projet intégré;
 - 2) PIA-2021-5152 Immeuble situé au 267-269, rue Collin Autoriser la transformation de la construction principale et les aménagements de terrain;
 - 3) PIA-2022-5389 Immeuble visé au 62, rue, de Salaberry Autoriser le remplacement du revêtement de toit du pan nord;
 - 4) PIA-2022-5387 Immeuble visé au 182, rue Jacques-Cartier Nord - Autoriser la restauration du bâtiment principal et de constructions accessoires;

14.4 Avis de motion et adoption du projet du règlement suivant:

14.4.1 Règlement n° 2188

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- Prohiber l'abattage d'un arbre sur l'ensemble d'un terrain, sauf notamment si l'arbre est mort, malade, dangereux, affecté d'une maladie incurable ou s'il est situé dans l'aire d'implantation d'un bâtiment, d'une construction ou d'un ouvrage spécifique et autorisé en vertu de ce règlement et ce, conditionnellement à la délivrance préalable d'un certificat d'autorisation;
- Exiger le remplacement d'un arbre abattu ou d'un arbre mort par un arbre dont le déploiement à maturité est égal ou supérieur à celui de l'arbre à remplacer.

Les zones visées sont celles dont l'affectation principale est du groupe habitation (H), du groupe commerce et service (C), du groupe industrie (I), du groupe communautaire (P) et les parties de terrain qui sont occupées par un usage de la classe « habitation en milieu agricole » du groupe habitation (H) et qui sont situés dans les zones dont l'affectation principale est le groupe agricole (A).»;

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants:

14.5.1 Règlement n° 2191

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements de manière à ajouter la classe d'usage C4-02 aux usages permis dans la zone C-1048, à l'exception de la classe C4-02-08 (Salle de tir intérieure, armes à feu ou autres).

La zone C-1048 située dans l'îlot formé des rues Pierre-Caisse, Douglas, Choquette et de l'Autoroute 35 » ;

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.6.1 Règlement n° 2174

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de:

- Modifier l'affectation principale de la zone H 1867 pour « Commerce et service (C) »;
- Autoriser, à même la zone C-1867, l'usage C4-03-02 « Service de bien-être, d'entraide ou de charité »;
- Ajouter la catégorie de zone « G » à l'ensemble de la zone C-1867;
- Ajouter la disposition spéciale (N011) à l'ensemble de la zone C-1867.

La zone H-1867 est située au croisement des rues Laurier et Saint-Georges ».

- 14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :
- 14.7.1 PPCMOI-2022-5318 lots 4043195 et 4586517 du cadastre du Québec et situés au 82, route 104;
- 14.7.2 PPCMOI-2022-5349 lot 4 041 897 du cadastre du Québec et situé au 385, 5^e Avenue;
- 14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :
-
- 14.9 Adoption des PPCMOI suivants :
- 14.9.1 PPCMOI-2022-5322 (lots 5 259 809, 6 459 230, 6 459 231, 6 459 232 du cadastre du Québec et situés au 800, boulevard Industriel);
- 14.9.2 PPCMOI-2022-5343 (lots 4 679 967, 4 679 878, 5 895 982 et 6 012 565 du cadastre du Québec et situés au 280, rue de la Cabinetterie);
- 14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement
-
- 14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- 14.11.1 ZAP-2022-5352 lots 4 314 806 et 4 314 807 du cadastre du Québec – rue Jacques-Cartier Sud;
- 14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :
-
- 14.13 Modification à l'annexe « I » de l'entente entre la Société d'Habitation du Québec et la Ville concernant la sécurité de l'information;
- 14.14 Demande d'approbation d'une demande de démolition - DD-2022-5359 -Immeuble visé : 510, 1^{re} Rue (annexe à démolir située au 105, 8^e Avenue);
- 14.15 PIA-2022-5316- Immeuble situé au 510, 1^{re} Rue;
- 14.16 Maintien du programme Rénovation Québec;

15 Transport et mobilité urbaine

- 15.1 Signature d'un protocole d'entente avec NexDev pour la délégation de l'exploitation et du développement économique de l'aéroport;
- 15.2 Demande de soutien financier à la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour le service de transport en commun;

16 Avis de motion

16.1 Règlement n° 2160

« Règlement autorisant le financement de travaux de mises aux normes de traverses piétonnières, décrétant une dépense n'excédant pas 135 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.2 Règlement n° 2173

« Règlement autorisant le financement des travaux et honoraires professionnels pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur une portion de la Route 104, décrétant une dépense n'excédant pas 1 758 000 \$ et un emprunt à cette fin de 1 378 000 \$ »;

16.3 Règlement n° 2179

« Règlement établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises ».

16.4 Règlement n° 2180

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection de chaussées et de forages pour diverses rues, décrétant une dépense de 6 640 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

16.5 Règlement n° 2181

« Règlement modifiant le *règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu* »;

16.6 Règlement n° 2182

« Règlement autorisant le financement des travaux et honoraires professionnels pour les projets de l'intersection boulevard Séminaire et Toupin et du prolongement du collecteur pluvial sur la rue Caldwell, décrétant une dépense n'excédant pas 16 521 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

16.7 Règlement n° 2186

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification »;

16.8 Règlement n° 2194

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but de :

- Exiger un certificat d'autorisation préalablement à l'abattage d'un arbre d'un diamètre à hauteur de poitrine de 10 cm ou plus ou d'un arbre de remplacement sur l'ensemble d'un terrain;
- Apporter divers correctifs quant aux renseignements exigés pour une demande de permis visant l'abattage d'arbres ».

17 Règlements

17.1 Règlement n° 2093

« Règlement abrogeant le règlement n° 1982 sur la subvention relative à l'abattage de frênes et à leur remplacement »;

17.2 Règlement n° 2152

« Règlement modifiant le règlement n° 1275 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, afin d'ajuster le stationnement payant »;

17.3 Règlement n° 2162

« Règlement abrogeant le règlement n° 1777 décrétant la création d'un programme d'aide financière pour le traitement des frênes situés sur les propriétés privées »;

17.4 Règlement n° 2163

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'autoriser la classe d'usages « Industrie légère » aux usages autorisés de la zone P-1432.

La zone P-1432 est située entre les rues Boucher et Trotter, près du boulevard Industriel »;

17.5 Règlement n° 2164

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone H-1882 à même une partie de la zone H-1627 ainsi que la grille des usages et normes s'y rattachant, afin d'y d'autoriser les habitations unifamiliales d'un ou deux étages et bi familiales de deux étages avec une structure de suite superposée.

Cette zone est située sur la rue Jacques-Cartier Sud à l'intersection de la rue de Coulomb »;

17.6 Règlement n° 2165

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser, à même la zone C-1061, les usages appartenant aux sous-classes C1-01 « Alimentation », C1-03 « Meubles, matériaux et accessoires pour la maison », C1-04 « Santé et soins personnels », C1-05 « Vêtements et accessoires vestimentaires », C1-06 « Articles de sport et de divertissement », C1-08 « Magasins à rayons et commerces spécialisés » et C4-03 « Services communautaires » du groupe commerce et service (C).

La zone C-1061 est située le long du boulevard du Séminaire Nord entre la rue Sainte-Marie et la rue Georges-Phaneuf »;

17.7 Règlement n° 2167

« Règlement abrogeant le règlement d'emprunt n° 1642 autorisant l'acquisition d'une partie du lot 3 641 582 du cadastre du Québec à des fins industrielles »;

17.8 Règlement n° 2172

« Règlement autorisant les travaux de réaménagement du carrefour giratoire Douglas et de travaux connexes, décrétant une dépense n'excédant pas 5 284 000 \$ et un emprunt de 4 984 000 \$ à cette fin »;

17.9 Règlement n° 2175

« Règlement modifiant le *règlement 1878 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité* dans le but de permettre la distribution de feuillets d'information dans le cadre d'un programme de prévention.»;

17.10 Règlement n° 2176

« Règlement modifiant *le règlement 0383 concernant les limites de vitesse dans le but d'abaisser la limite de vitesse sur le rang des Cinquante-Quatre.*».

18 Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

- 18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 décembre 2022;
- 18.2 Liste des personnes embauchées hors Conseil – décembre 2022;
- 18.3 Registre cumulatif des achats mensuels – décembre 2022;
- 18.4 Amendement à la déclaration d'intérêts pécuniaires – Andrée Bouchard;
- 18.5 Procès-verbal de correction CM-20221025-17.4;
- 18.6 Procès-verbal de correction CM-20221213-15.2;
- 18.7 Procès-verbal de correction Règlement n° 2171;
- 18.8 Procès-verbal de correction CM-2022122-16.7;
- 18.9 Procès-verbal de correction CM-2022122-16.8;
- 18.10 Procès-verbal de correction CM-20220803-8.11;
- 18.11 Procès-verbal de correction CM-20221213-6.5;
- 18.12 Procès-verbal de correction Règlement n°0440;
- 18.13 Procès-verbal de correction CM-20221213-8.19;
- 18.14 Procès-verbal de correction CM-20221213-9.2;
- 18.15 Approbation des règlements suivants par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:
 - Règlement n° 2133 : « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et de travaux à divers ouvrages d'assainissement en réseau, décrétant une dépense n'excédant pas 512 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
 - Règlement 2142 : « Règlement autorisant le financement de travaux de rénovation dans certains bâtiments municipaux, décrétant une dépense n'excédant pas 9 154 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

19 **Période de questions**

20 **Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public**

21 **Levée de la séance**